

Nouvelles sur les avantages

Hiver 2023

Canada Vie est maintenant notre nouvel administrateur des avantages sociaux

À compter du 1^{er} octobre 2023, Michaels s'est associé à Canada Vie pour vous offrir une couverture complète en matière d'assurance-maladie complémentaire, d'assurance-médicaments, d'assurance dentaire, d'assurance-invalidité, d'assurance-vie et d'assurance-maladie grave facultative.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur mycanadalifeatwork.com, nous vous encourageons à créer votre compte et à télécharger votre carte d'identité numérique. Voici quelques conseils pour tirer le meilleur parti de votre régime Ma Canada Vie au travail.

1. S'inscrire aux services en ligne : Vous aurez besoin de votre numéro de régime et de votre numéro d'identification de membre d'équipe pour compléter votre inscription. Le numéro du régime est le 180654. Votre carte d'avantages numérique en ligne



sur Ma Canada Vie au travail ou sur l'application mobile Ma Canada Vie au travail se trouve sous **Cartes**.

2. Rendez-vous sur mycanadalifeatwork.com et connectez-vous.
3. Inscrivez-vous pour soumettre vos demandes de remboursement en ligne et passez en revue les détails de votre couverture et de votre solde.

Vous pouvez vous rendre dans votre magasin d'applications préféré et télécharger l'application. Recherchez **GroupNet Mobile**. Dans les deux cas, vous pouvez soumettre vos demandes de remboursement, voir ce que votre régime couvre et même télécharger votre carte d'avantages numérique sur votre portefeuille Apple ou Google Pay. Voici quelques autres façons d'utiliser Ma Canada Vie au travail.

Vous pouvez recevoir vos indemnités sur votre compte bancaire. Il vous suffit d'ajouter vos informations bancaires lors de votre inscription. Vous pouvez également savoir si votre demande a été traitée en allant sur votre profil et en sélectionnant **Notifications** puis **Notifications de paiement de la réclamation**. Lorsque vous définissez vos paramètres de notification, vous pouvez choisir l'envoi d'un courriel ou d'un message texte.

Numéros des régimes collectifs de Canada Vie

Vos avantages sont couverts par les numéros de police suivants :

- * 180654 Vie, décès et mutilation accidentels, invalidité à court terme, invalidité à long terme, santé et soins dentaires, santé virtuelle (Consult+)
- * 180655 Assurance vie facultative, assurance décès et mutilation accidentels facultatifs et assurance maladie grave facultative

- * 52137 Assurance invalidité de courte durée (membres d'équipe salariés à temps plein uniquement)
- * Votre numéro d'identification est votre numéro de membre d'équipe Michaels.

Où trouver de l'aide?

- * <https://my.canadalife.com/acceder>
- * Couverture ou réclamations 1 800 957 9777

- * Réclamations pour invalidité de courte durée : 1 800 761 7444
- * Soutien technique : 1 888 222 0775

Vous pouvez en savoir plus sur Canada Vie et passer en revue les documents utiles sur le site canada.mikbenefits.com/canada-life.

Plus de nouvelles sur les avantages à la page suivante

VISITEZ-NOUS EN LIGNE À canada.MIKBenefits.com

Michaels
Tout pour vos projets créatifs

Nouvelles sur les avantages

Soins de santé virtuels gratuits pour tous les membres d'équipe et les membres de leur famille Consult+

Avec Consult+, offert dans le cadre des avantages sociaux de Ma Canada Vie au travail, vous avez accès à des soins médicaux non urgents 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en anglais et en français. Tous les membres d'équipe à temps plein et leur famille ont accès à Consult+ dans le cadre de leur régime d'avantages sociaux par l'entremise de Canada-Vie, et ce, sans frais.

Consult+ est un service de soins de santé auquel vous pouvez accéder par le biais de l'application ou du site web. Il vous permet de communiquer avec des médecins, des infirmières ou d'autres professionnels de la santé pour des soins médicaux non urgents. Vous pouvez l'utiliser partout où vous vous sentez à l'aise pour parler par téléphone, par vidéo ou par clavardage.

Il suffit d'ouvrir l'application Consult+ ou de se connecter au site web mycanadalifeatwork.com. Si vous n'avez pas de compte en ligne pour votre régime d'assurance, vous devez d'abord

- vous inscrire avant de pouvoir accéder à Consult+.
- Cliquez sur le bouton « S'inscrire » pour créer votre compte. Consult+ est un service de soins de santé accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Utilisez Consult+ pour :
 - * Parler à un professionnel de la santé qualifié dans un large éventail de problèmes, allant des allergies à la conjonctivite en passant par les infections urinaires.
 - * Accéder à une thérapie personnelle en cas de dépression et d'anxiété légères ou modérées.
 - * Obtenir des références pour des examens de laboratoire ou pour consulter un spécialiste si nécessaire.
 - * Poser des questions d'ordre général sur votre bien-être.



- * Certaines prescriptions ou renouvellements peuvent être envoyés à votre pharmacie par voie électronique.
- * Trouver d'autres services de santé tels que des diététiciens, des psychologues ou des coaches de vie.
- Apprenez-en davantage sur Consult+ sur le site Canada.MIKBenefits.com.

Important – confirmez vos informations dans Workday

La saison des impôts arrive à grands pas et nous voulons nous assurer que votre T4 est envoyé à la bonne adresse. Connectez-vous à Workday et passez en revue votre adresse pour vous assurer qu'elle est correcte.

Il est également conseillé de passer en revue régulièrement toutes vos informations personnelles dans Workday. Nous envoyons des fichiers hebdomadaires à Canada Vie et des informations mises à jour vous permettront de ne pas manquer d'informations importantes tout au long de l'année.

Enfin, Michaels envoie des informations importantes sur vos avantages sociaux par messages textes et par courriels. Veuillez donc vous assurer que votre numéro de téléphone portable et votre adresse courriel personnelle sont à jour dans Workday.



Michaels SE SOUCIE

Michaels SE SOUCIE, un organisme de bienfaisance financé par l'entreprise et les contributions volontaires des membres d'équipe Michaels, fournit une aide financière à court terme aux membres d'équipe qui font face à des urgences ou à des difficultés imprévues. Vous trouverez un formulaire de demande et de plus amples informations sur le site Canada.mikbenefits.com/michaels-cares.

Nouvelles sur les avantages

La saison de la grippe est arrivée

La plupart des personnes âgées de six mois et plus devraient se faire vacciner contre la grippe chaque saison de la grippe.

Comment pouvez-vous aider à prévenir la propagation de la grippe?

- * Faites-vous vacciner contre la grippe chaque année.
- * Évitez tout contact étroit avec des personnes malades.
- * Si vous êtes malade, limitez les contacts avec les autres.
- * Lavez-vous souvent les mains.
- * Couvrez-vous le nez et la bouche lorsque vous toussiez ou éternuez.
- * Nettoyez et désinfectez les surfaces et les objets susceptibles d'être contaminés.



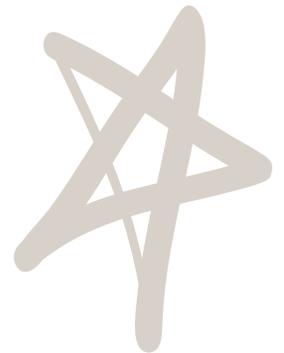
Le saviez-vous?

- * 2 semaines — temps nécessaire après la vaccination pour qu'un adulte développe des anticorps contre la grippe.
- * 1 à 4 jours — temps nécessaire pour que les symptômes se manifestent une fois que vous avez attrapé le virus. Les adultes peuvent être contagieux de la veille de l'apparition des symptômes jusqu'à 5 à 10 jours après le début de la maladie.

Source : webmd.com/cold-and-flu/flu-statistics

Vous aider à concevoir la couverture qui vous convient le mieux

Les informations sur les avantages dont vous avez besoin sont toujours à portée de clic sur le site Canada.MIKBenefits.com ou utilisez le code 2D. Si vous avez encore des questions, appelez les Services aux membres d'équipe au 1 855 432-MIKE (6453).



Workday pour les modifications de vos avantages sociaux

Si vous vivez un changement de situation personnelle admissible, vous avez 30 jours pour apporter des modifications à vos avantages. Les exemples incluent le mariage ou le divorce, la naissance ou l'adoption d'un enfant, ou le décès d'une personne à charge.

Connectez-vous à Workday pour apporter des modifications à vos avantages. Les modifications que vous apportez doivent être cohérentes avec l'événement. Apprenez-en plus sur les [événements de la vie admissibles](#) sur le site Canada.MIKBenefits.com.

